

## La République du Centre, 25 janvier 2022

**POLITIQUE** ■ Contre la désertification médicale

### Le souhait d'une bonne santé

**Lorsqu'il s'agit de défendre la santé en Centre-Val de Loire, tout le monde est d'accord sur le principe, finalement.**

Mercredi 19 janvier, « à l'initiative de François Bonneau (PS), président du conseil régional, et d'Éric Chevée, président du Cese », un courrier signé par des dizaines d'élus du Centre-Val de Loire était adressé au Premier ministre, Jean Castex, lui demandant un entretien pour lui exposer la nécessité d'augmenter l'offre de

formation. Une prise de position qui transcende les partis et qui peut réconcilier avec la politique les habitants du Centre-Val de Loire.

**Oui, mais...**

Nicolas Forissier (LR), président du groupe Union de la droite, du centre et des indépendants, rappelle ainsi qu'il soutient « évidemment » la démarche engagée par François Bonneau et qu'il est cosignataire de son appel. Il rappelle aussi que son groupe, en la per-

sonne de Florent Montillot (UDI), avait porté le projet d'une « deuxième faculté de médecine en Centre-Val de Loire au CHR d'Orléans, pour former plus de médecins ». Et que cette demande, formulée sous forme de vœu en novembre 2021, puis sous forme d'amendement, en décembre 2021, avait été refusée à chaque fois par la majorité.

Autre groupe d'opposition, le Centre démocrate, républicain et citoyen de Marc Fesneau tient à faire savoir qu'il s'est impliqué, lui aussi, dans la démarche avec la mise en place, à la demande de Philippe Vigier (MoDem), d'un « groupe de travail transpartisan ». Le député d'Eure-et-Loir, signataire, lui aussi, de la lettre à Jean Castex, demandait, entre autres, « d'associer (à un plan d'actions) en particulier les six départements, les deux métropoles, les intercommunalités et les communes ».

Un terrain d'entente a donc été trouvé et tant mieux pour les citoyens, finalement plus sensibles à la qualité du traitement qu'au signataire de l'ordonnance. ■

Philippe Abline

#### ■ Quelques réactions

**Jean-Pierre Sueur.** Le sénateur PS soutient l'initiative. Concernant l'idée d'ouvrir une faculté de médecine à Orléans, « utilisons les locaux de ce qui sera l'ex-faculté de droit pour l'accueillir », suggère-t-il. Il rappelle qu'il milite pour la création d'un CHU à Orléans depuis vingt-cinq ans...  
**Marc Gaudet.** Le président UDI du Département rappelle que « plus d'un quart des Loirétois n'ont plus de médecin traitant ». « Où sont les responsables de cette injustice ? Il faudra rendre des comptes face aux familles qui auront perdu un être cher à cause de cette situation sanitaire dramatique. Oui, dès la rentrée de septembre, il faut ouvrir le numerus clausus. Ce lundi matin, j'ai adressé un courrier à tous les maires du Loiret pour les inviter, eux et leurs administrés, à signer la pétition qui demande d'augmenter de deux cents le nombre d'étudiants en médecine dans la région. » « SOS population loirétaine en danger », scande Marc Gaudet, qui n'accepte pas que « des décisions aussi vitales soient prises dans l'ombre d'un bureau tourangeau (comprenez à la direction de la fac de médecine) ».